



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/38
17 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER LES TENDANCES
ET L'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS SUR SA DIX-HUITIÈME SESSION**

(15 et 16 septembre 2005)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
Participation et ouverture de la session	1 – 2
Adoption de l'ordre du jour	3
Activités futures du Groupe de travail.....	4 – 5
Suivi des faits nouveaux intéressant les corridors et zones de transport paneuropéens	6 – 10
a) Relation entre les Accords relatifs aux infrastructures (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part	6 – 8
b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes	9 – 10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>
Développement des liaisons de transport Europe-Asie	11 – 16
a) Rapport de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie	12 – 14
b) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question	15
c) Organisation de trains de démonstration	16
Systèmes de financement des infrastructures de transport	17
Transports dans la région méditerranéenne	18 – 20
a) Centre méditerranéen d'études et de formation en matière de transport.....	18
b) Développement des transports dans la région méditerranéenne	19
c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar.....	20
Projet de programme de travail pour la période 2006-2010	21 – 22

POINTS POUR INFORMATION

Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail	23
Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.....	24
Relation entre les transports et le développement économique.....	25
Assistance relative à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché	26
Système européen cohérent d'infrastructures de transport international.....	27
Établissement d'un système européen de base de données sur les transports	28
Questions diverses	29
Adoption du rapport.....	30

* * *

Annexe: Projet de programme de travail pour 2006-2010

RAPPORT¹

PARTICIPATION ET OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa dix-huitième session les 15 et 16 septembre 2005. M. W. Zarnoch (Pologne) en était le Président et M. R. Kellermann (Allemagne) le Vice-Président. Y ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Espagne, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse et Turquie. Y ont également participé les représentants de l'Union internationale des transports routiers (IRU) et des bureaux centraux des projets TEM et TER.

2. Lors de la session, un atelier sur les liaisons de transport Europe-Asie a été organisé le 16 septembre. Son rapport et ses conclusions figurent dans le document TRANS/WP.5/38/Add.1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour provisoire (TRANS/WP.5/36) a été adopté.

ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE DE TRAVAIL

Document: TRANS/WP.5/2005/1.

4. Le Président a rappelé que la réunion informelle du 14 avril 2005 avait permis de relever que le Groupe de travail bénéficierait d'un examen approfondi de ses activités en vue de le rendre encore plus utile aux pays membres. À ce sujet, le Groupe de travail avait jugé qu'un recentrage des priorités du programme de travail contribuerait à raviver l'intérêt attaché à ses activités. Les propositions sur des sujets précis figurant dans le document TRANS/WP.5/2005/1 ont emporté l'adhésion de la majorité des participants. D'autres propositions ont également été avancées.

5. De l'avis général, le Groupe de travail devrait éviter tout chevauchement de ses activités avec celles d'autres organes internationaux s'intéressant aux transports. Il devrait limiter le nombre de questions dont il se saisit, définir ses priorités et mettre l'accent sur l'obtention de résultats concrets et tangibles. De l'avis des participants il existait des domaines, non abordés par d'autres instances internationales, où il pourrait apporter des contributions dans son domaine de compétence. Le Groupe de travail a donc décidé de revoir son programme de travail en profondeur au titre du point 7 de l'ordre du jour. Il a en outre décidé que les débats relatifs aux activités futures devraient être fondés sur des questions choisies avec pragmatisme, compte dûment tenu de la manière dont elles pourraient être traitées efficacement et des résultats escomptés.

¹ Les parties du texte soulignées correspondent aux décisions prises par le Groupe de travail en fin de session.

SUIVI DES FAITS NOUVEAUX INTÉRESSANT LES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS

Document: TRANS/WP.5/2005/5.

a) Relation entre les Accords relatifs aux infrastructures (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part

6. Le Groupe de travail a constaté que le développement des corridors et zones de transport paneuropéens avait pris une nouvelle direction après l'élargissement de l'Union européenne (UE). Les activités menées par la Commission européenne (CE), les États membres, les comités directeurs des corridors et les groupes de haut niveau constitués par la CE avaient fait progresser l'aménagement des corridors et débouché sur la définition de projets prioritaires visant à connecter le réseau de transport paneuropéen avec celui des nouveaux pays voisins de l'UE. Dans ce contexte, le Groupe de travail a étudié de quelle manière il pourrait contribuer à la poursuite du développement de l'infrastructure de transport paneuropéenne et des procédures de planification du réseau.

7. Prenant acte des travaux du Groupe de haut niveau de la CE, qui étudie comment établir une meilleure connexion entre les grands axes de transport transeuropéens et les pays et régions voisins, le Groupe de travail a pris note de la grande importance attachée par les gouvernements des pays membres à un développement cohérent des infrastructures de transport paneuropéennes. À cette fin, les participants se sont dit intéressés par la poursuite de l'échange de vues et ont souhaité être associés de près aux activités débouchant sur de futurs aménagements de l'infrastructure au niveau paneuropéen. Dans ce contexte, le Groupe de travail a décidé d'inviter les présidents des comités directeurs des corridors de transport paneuropéens sélectionnés à fournir périodiquement, pour les sessions futures, des renseignements sur les faits marquants intéressant leurs corridors respectifs.

8. Un membre du Bureau central du projet TER a fait un exposé détaillé sur le plan directeur TER et TEM qui venait d'être achevé. Il a appelé l'attention sur la méthodologie retenue pour les éléments du plan relatifs aux projets, sur les principaux résultats, sur les objectifs atteints et les prestations fournies, conclus en présentant les principaux axes de suivi. Le Groupe s'est félicité de ces renseignements et de la teneur du Plan directeur qui était très pertinent au regard de la phase actuelle des activités du Groupe de haut niveau de la CE susmentionné. Il a en outre demandé aux bureaux centraux des projets TER et TEM de transmettre d'urgence le Plan directeur à la prochaine réunion du Groupe de haut niveau de la CE, pour information et, éventuellement, examen plus poussé.

b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes

Documents: TRANS/WP.5/2004/1/Add.1; TRANS/WP.5/2005/16 et Add.1 à 7.

9. Le Groupe de travail a examiné les renseignements actualisés sur les goulets d'étranglement des infrastructures et les liaisons manquantes sur les réseaux de transport de l'AGR, de l'AGC et de l'AGN. Les participants ont jugé que rassembler ces renseignements, en particulier lorsqu'ils provenaient des pays d'Asie centrale et du Caucase, augmenterait

grandement la qualité et la pertinence d'un document final actualisé, notamment au regard de son utilité potentielle dans la poursuite de l'aménagement de liaisons de transport paneuropéennes et euroasiatiques.

10. Constatant que 12 pays membres avaient répondu au questionnaire sur les goulets d'étranglement des infrastructures et les liaisons manquantes du réseau de transport européen, le Groupe de travail a demandé aux pays qui ne l'avaient pas encore fait d'y répondre. Il a en outre demandé au secrétariat d'établir un récapitulatif pour la prochaine session.

DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

11. Le Groupe de travail s'est félicité de la participation des représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan, qui avait été rendue possible grâce au bouclage du projet de la division, financé par l'Union européenne, sur la facilitation de la participation des pays d'Asie centrale et du Caucase aux réunions du Comité des transports intérieurs de la CEE et de certains de ses organes subsidiaires. Il s'agit de faciliter la participation d'un représentant par pays à un certain nombre de réunions organisées à Genève par la CEE. Les pays bénéficiaires sont les suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. Se félicitant de la participation de représentants des pays susmentionnés, notamment à l'occasion de l'examen de l'aménagement de liaisons de transport Europe-Asie, le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'envisager la prolongation du projet susmentionné en demandant à l'Union européenne de poursuivre son financement.

a) Rapport de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie

Document: TRANS/WP.5/2005/2.

12. Le Groupe de travail a pris note de la recommandation de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie tenue le 15 avril 2005 à Genève. Il a en particulier appuyé la poursuite du projet commun CEE/CESAP et demandé aux deux secrétariats d'établir une proposition conjointe pour la poursuite du projet lors d'une nouvelle phase au-delà de 2006. Afin d'assurer une meilleure coordination des activités, il a demandé au secrétariat d'étudier quel serait le cadre le plus approprié dans lequel le Groupe d'experts constitué au titre du projet du Compte de l'ONU pour le développement (UNDA) pourrait, en relation étroite avec le Groupe de travail, devenir fonctionnel en tant que mécanisme permanent chargé du suivi continu de toutes les activités connexes.

13. Notant que les projets TER et TEM avaient accumulé un savoir-faire considérable sur les divers aspects liés au développement des infrastructures de transport, le Groupe de travail a demandé aux deux bureaux centraux des projets d'envisager le partage de leur acquis avec les pays du Caucase et d'Asie centrale dans des secteurs concrets de leur domaine de compétence et, en fonction de leurs moyens, de rendre ce transfert de connaissances possible.

14. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation d'un atelier intitulé «Liaisons de transport Europe-Asie – Commentaires des usagers», comme l'avait recommandé la réunion informelle. Il s'est félicité de ce que l'organisation de cet atelier était une étape importante susceptible de raviver l'intérêt attaché à ses activités et de renforcer son utilité.

- b) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question

Document: TRANS/WP.5/2001/14.

15. Des représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan ont rendu compte des tendances et de l'évolution récente de la situation des transports et, en particulier, des activités importantes en faveur des liaisons de transport Europe-Asie dans leur pays. Le Groupe de travail a décidé de demander aux pays membres de continuer à lui fournir régulièrement des renseignements sur les progrès accomplis dans le développement des liaisons de transport Europe-Asie et de continuer à procéder à l'échange de données d'expérience sur l'infrastructure connexe et la situation réglementaire correspondante.

- c) Organisation de trains de démonstration

Document: TRANS/WP.5/2005/4.

16. Les représentants de la Fédération de Russie et de la Turquie ont rendu compte des faits nouveaux concernant la démonstration de trains-blocs de conteneurs. Le Groupe de travail a pris acte de l'utilité de cette activité en vue de la poursuite de l'aménagement de corridors de transport Europe-Asie et invité les pays concernés à fournir des renseignements analogues à la prochaine session.

SYSTÈMES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Documents: TRANS/WP.5/2005/6; document informel n° 1.

17. Les participants ont noté une certaine prolifération des débats relatifs aux diverses méthodes et mécanismes de financement des infrastructures de transport dans différents pays, organisations internationales et autres instances. C'est pourquoi le Groupe de travail a décidé qu'il ne conviendrait pas à ce stade d'organiser une session consacrée spécialement aux questions de financement, comme il avait été proposé à la dix-septième session. Vu toutefois l'importance de la question et le vif intérêt manifesté par plusieurs pays membres, il a décidé de continuer à débattre de manière analogue à ses futures sessions, des questions liées au financement des infrastructures de transport.

TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

- a) Centre méditerranéen d'études et de formation en matière de transport

Document: TRANS/WP.5/2005/7.

18. Le Groupe de travail a pris note du rapport sur les activités du CETMO au cours des dernières années et il a demandé au directeur de ce centre de lui rendre compte à sa prochaine session des résultats de ses activités. Il a également noté que le CETMO souhaitait participer et être associé à l'élément du projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant les pays membres de la CEE et de la CEA.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

Document: TRANS/WP.5/2005/8.

19. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements communiqués par la DG TREN de la CE au sujet de la situation actuelle du développement du réseau de transport euroméditerranéen et il a demandé au secrétariat d'obtenir des renseignements analogues pour la prochaine session. En outre, prenant acte de l'importance attachée à la notion «d'autoroutes de la mer», il a demandé au secrétariat d'obtenir des pays membres, pour la prochaine session, des renseignements sur le développement d'autoroutes de la mer.

c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar

20. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de lui présenter à sa vingtième session (2007) de nouveaux renseignements sur les activités réalisées au titre de ce projet.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2006-2010

Document: TRANS/WP.5/2005/10.

21. Le Groupe de travail a examiné en détail son programme de travail pour la période 2006-2010 et il l'a profondément remanié. Examinant les éléments concrets du projet distribué sous la cote TRANS/WP.5/2005/10, il a décidé de conserver, pour examen à ses prochaines sessions, les points a) et b) qui seront étudiés tous les cinq ans. Les points d) et e) (avec une réserve de la Turquie), f), g), h) et j) resteront inscrits à l'ordre du jour annuel. Les points n) et o) seront fusionnés avec le point m) pour ne faire qu'un seul point et ils seront conservés. Le point l) sera conservé à titre d'information tandis que les points c), i) et k) seront supprimés.

22. Après avoir adopté ces modifications, le Groupe de travail a approuvé son projet de programme de travail pour la période 2006-2010, tel qu'il est reproduit en annexe au présent rapport.

POINTS POUR INFORMATION

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

Documents: E/2005/37-E/ECE/1431 et ECE/TRANS/162.

23. Le Groupe de travail a été informé des décisions prises à la soixantième session de la Commission économique pour l'Europe et à la soixante-septième session du Comité des transports intérieurs.

MÉTHODE PROGRESSIVE D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Document: TRANS/WP.5/2005/11.

24. Le Groupe de travail a été informé des résultats de l'enquête du secrétariat relative au questionnaire sur la méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.

RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Document: TRANS/WP.5/2005/12.

25. Le Groupe de travail a pris note du document TRANS/WP.5/2005/12 contenant les vues des gouvernements des pays membres sur le rôle des transports dans le développement économique, l'accent étant tout particulièrement mis sur la relation entre les infrastructures de transport disponibles et leur impact sur le développement économique.

ASSISTANCE RELATIVE À L'ADAPTATION INSTITUTIONNELLE DE L'ADMINISTRATION D'ÉTAT ET DES ENTREPRISES DE TRANSPORT À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Document: TRANS/WP.5/2005/13.

26. Le Groupe de travail a été informé des activités du Conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition (TFACT).

SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Documents: TRANS/WP.5/2005/14 et TRANS/WP.5/2005/9.

27. Le Groupe de travail a pris note du rapport récapitulatif des réponses au questionnaire du secrétariat sur la qualité des services de transport.

ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME EUROPÉEN DE BASE DE DONNÉES SUR LES TRANSPORTS

Document: TRANS/WP.5/2005/15.

28. Le Groupe de travail a pris note du rapport biennal du secrétariat sur l'établissement d'un système européen de base de données sur les transports.

QUESTIONS DIVERSES

29. La dix-neuvième session du Groupe de travail est provisoirement prévue les 14 et 15 septembre 2006.

ADOPTION DU RAPPORT

30. Le rapport sur la dix-huitième session, assorti des décisions susmentionnées, a été établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat. Il sera présenté au Comité des transports intérieurs.

Annexe

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2010

ACTIVITÉ 02.1: TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS

Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports

Priorité: 1

Exposé succinct: Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire: Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisagera et entreprendra les activités ci-dessous:

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Étude des aspects économiques des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays membres, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports, tous les cinq ans (2007).

Priorité: 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions auxquelles on sera parvenu dans les réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports.

Résultats escomptés: Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans; prochain rapport: 2007).

Priorité: 1

- c) Suivi des faits nouveaux intéressant les corridors de transport paneuropéens en coopération avec la CE.

Résultats escomptés: Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des corridors de transport paneuropéens (2006).

Priorité: 1

- d) Étude de la relation réciproque entre les accords (AGR, AGC, AGTC et son protocole, AGN) et projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part, afin:

- D'indiquer les grands itinéraires de transport internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
- D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international (2006). Priorité: 1

- e) Poursuite de l'élaboration des éléments du programme de travail commun CEE/CESAP sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question.

Résultats escomptés: Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie (2006). Priorité: 1

- f) Dispositifs de financement de l'infrastructure de transport.

Résultats escomptés: Rapport sur les expériences nationales. Priorité: 1

- g) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, et ainsi optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (lié au développement du concept de qualité des services).

Résultats escomptés: Rapport sur la qualité des services de transport (2006). Priorité: 2

- h) Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales en vue d'établir un système de transport européen équilibré.

Priorité: 2

- i) Assistance pour l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, y compris également grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)².

Résultats escomptés: Rapport annuel, pour information (2006). Priorité: 1

- j) Renforcement de la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers. Le Groupe de travail analysera aussi l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et il examinera les informations sur l'établissement d'une liaison permanente entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur les activités des centres d'études et de formation (2006). Priorité: 2

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison permanente Europe-Afrique par le détroit de Gibraltar (prochain rapport: 2007). Priorité: 3

² Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

a) Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement: conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement³.

³ En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en œuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h); III e); IV c), f) du Programme commun d'action).